

groupe mutuel

# Rapport d'activité 2022

**Avenir**  
Assurance Maladie SA



# Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

**«Avenir Assurance Maladie SA»**  
**«Avenir Krankenversicherung AG»**  
**«Avenir Assicurazione Malattia SA»**

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Avenir Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Avenir Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

## Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

## Membres de la Direction générale en 2022

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et Directeurs	Mme Sophie Revaz
	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

## Organe de révision externe

Ernst & Young AG  
Aeschengraben 27  
Case Postale  
4002 Bâle

# Entre ombre et lumière

« *Le succès ne vient pas par accident.* » Pelé

L'année 2022 laisse derrière elle un goût étrange pour Avenir Assurance Maladie SA. Un mélange doux-amer, sucré-salé. Une saveur difficile à décrire. Bref, un bilan complexe pour une année contrastée. Place d'abord à la satisfaction.

Avenir Assurance Maladie SA a profité du lancement d'un nouveau produit qui a visiblement répondu aux attentes du marché. Dans l'assurance de base, notre nouveau modèle alternatif PrimaFlex, actif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, a connu un succès commercial. Celui-ci ne doit rien au hasard. Ce n'est pas un accident comme le dirait Pelé, icône mondiale du football, aujourd'hui décédé. C'est le fruit de longues réflexions, de concert avec les assurés, qui ont abouti sur un produit particulièrement innovant : plus de flexibilité dans le choix du parcours médical (télémédecine et pharmacie), prévention active et certaines prestations sans franchise.

Paradoxalement, dans le même temps, les pertes financières sont importantes. Elles sont essentiellement dues à l'effondrement des marchés financiers couplé à une forte hausse des coûts de la santé en 2021 (+6,3%) et de l'ordre de +3% en 2022. La hausse des coûts 2022 a été conforme aux attentes. C'est la très forte et sous-estimée augmentation de 2021 qui explique grandement les pertes de 2022. En effet, lors de la fixation des primes 2022 en juillet 2021, les prévisions sur le marché prévoient une augmentation des coûts quasiment deux fois plus faible.

Ces deux facteurs pèsent fortement sur les finances d'Avenir Assurance Maladie SA. Les résultats des placements chutent. L'inflation explose et les banques centrales n'ont plus d'autres choix que d'augmenter les taux d'intérêts pour essayer de contrôler l'inflation. Cette situation extraordinaire ne touche donc pas que notre société mais bien l'ensemble de l'économie et des marchés financiers.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. Avenir Assurance Maladie SA se transforme, mais les améliorations au service des clients ne sont pas terminées et de nombreux axes d'optimisation restent encore possibles. Cette transformation se poursuit grâce au fort engagement de l'ensemble des employés.

## Chiffres-clés

		2022	2021
Résultat annuel	CHF	-41 303 878	-20 802 789
Nombre d'assurés AOS		176 295	177 831
Total du bilan	CHF	372 733 147	485 938 414

### Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	740 913 608	744 291 537
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	14 105 365	14 757 754
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>755 018 974</b>	<b>759 049 292</b>

### Provisions totales pour sinistres non-liquidés

	<b>CHF</b>	172 253 863	179 839 913
en % des prestations nettes d'assurance		22,4%	24,3%

### Total des fonds propres LAMal

	<b>CHF</b>	133 563 002	174 866 881
en % des primes brutes		17,7%	23,0%

### Performance des placements

		-9,1%	4,3%
--	--	-------	------

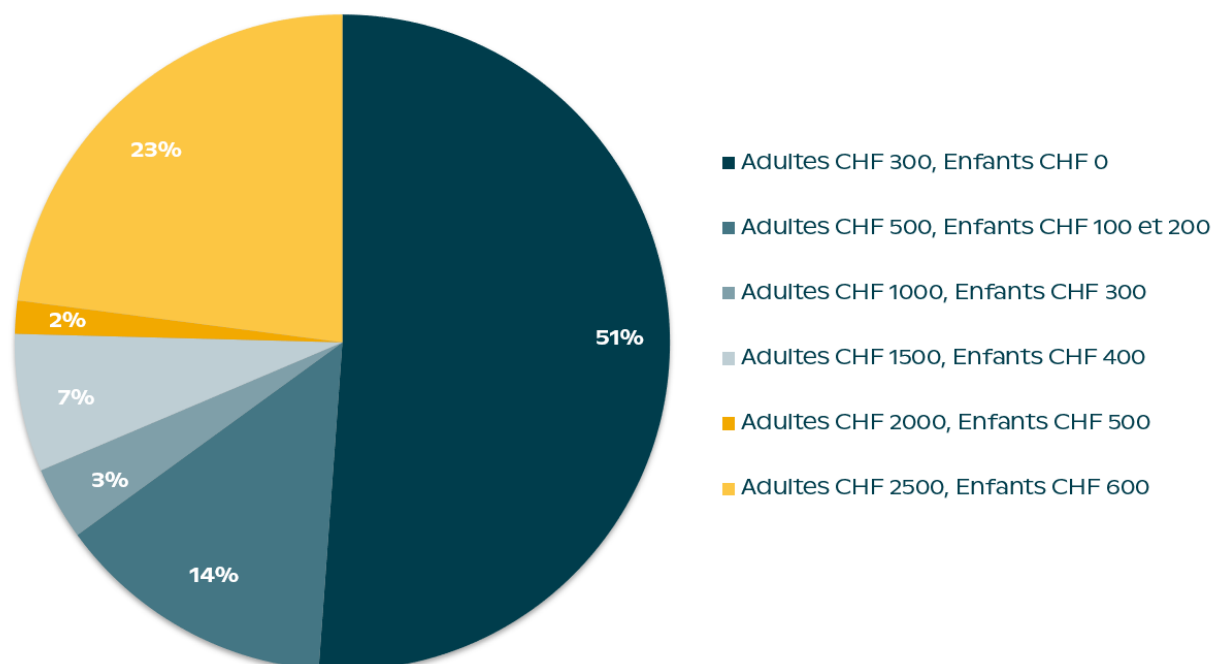
# Faits et chiffres

## Effectif d'assurés

Avenir Assurance Maladie SA connaît en 2022 une légère baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une réduction d'effectif de 1536 membres (-0,9%), lequel atteint désormais 176 295 assurés contre 177 831 en 2021.

<b>Effectif moyen</b>	<b>2022</b>
Hommes	75 031
Femmes	72 096
Enfants	29 168
Nombre d'assurés total	176 295

## Répartition de l'effectif par franchises



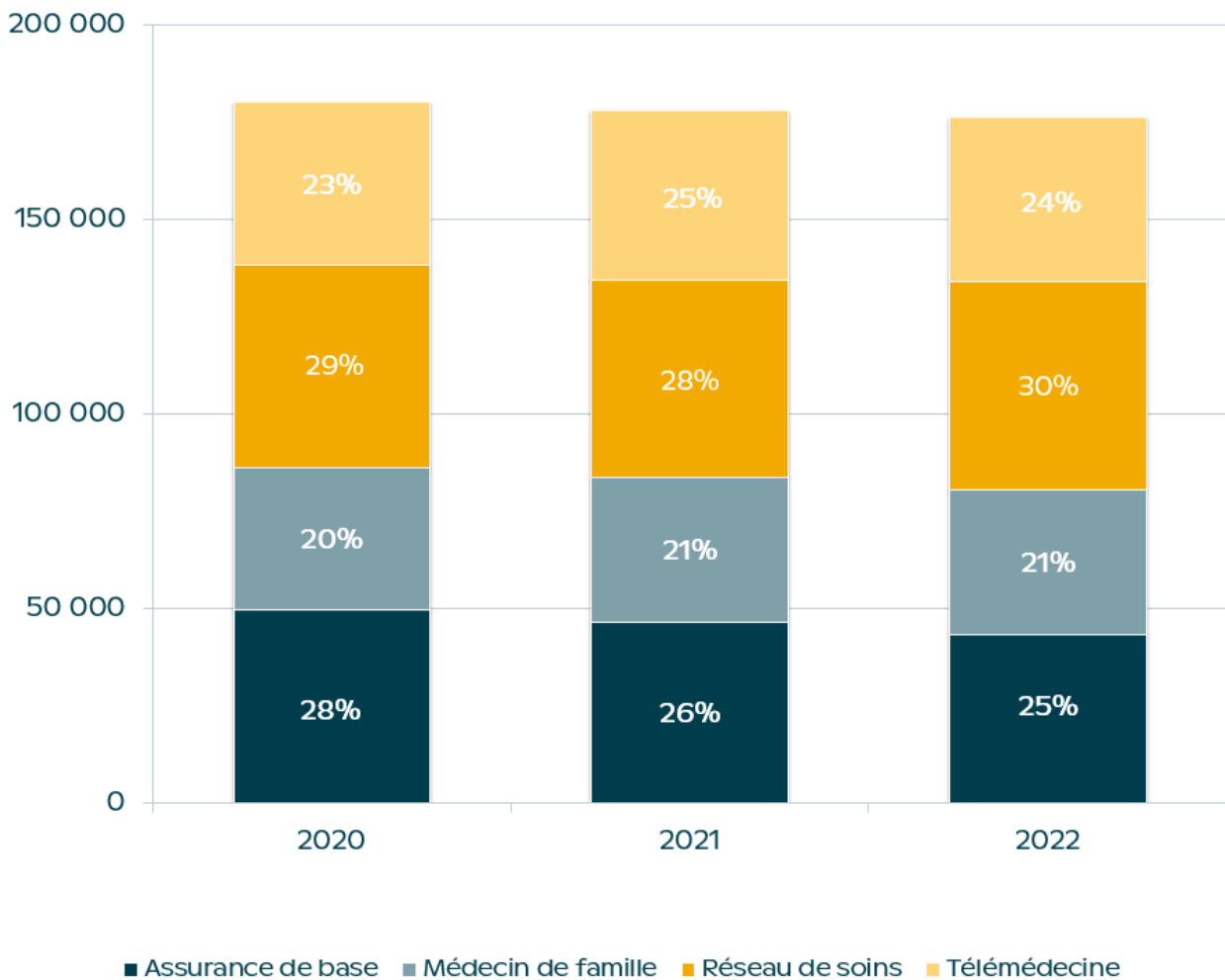
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Avenir Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 133 000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 37 200 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 53 600 assurés pour un modèle de réseau de soin, 42 200 assurés pour un modèle de télémédecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs.

## Evolution des effectifs AOS de Avenir Assurance Maladie SA

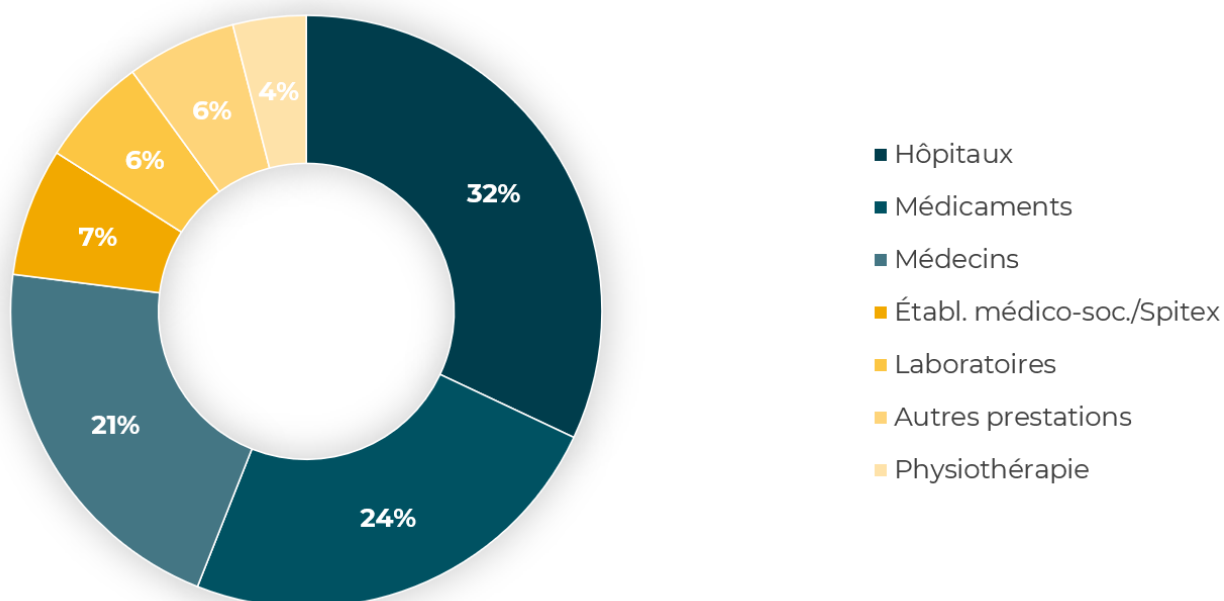


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2022
Hôpitaux	276 517 553
Médicaments	205 396 179
Médecins	185 895 567
Établissements médico-sociaux/Spitex	65 956 005
Autres prestations	55 241 058
Laboratoires	49 278 540
Physiothérapie	32 913 187
<b>Total des prestations</b>	<b>871 198 089</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 77% des coûts.

### Répartition des charges par fournisseur de soins





# Gouvernance

## Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Structure du Groupe Mutuel

### Aperçu des sociétés filles de Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

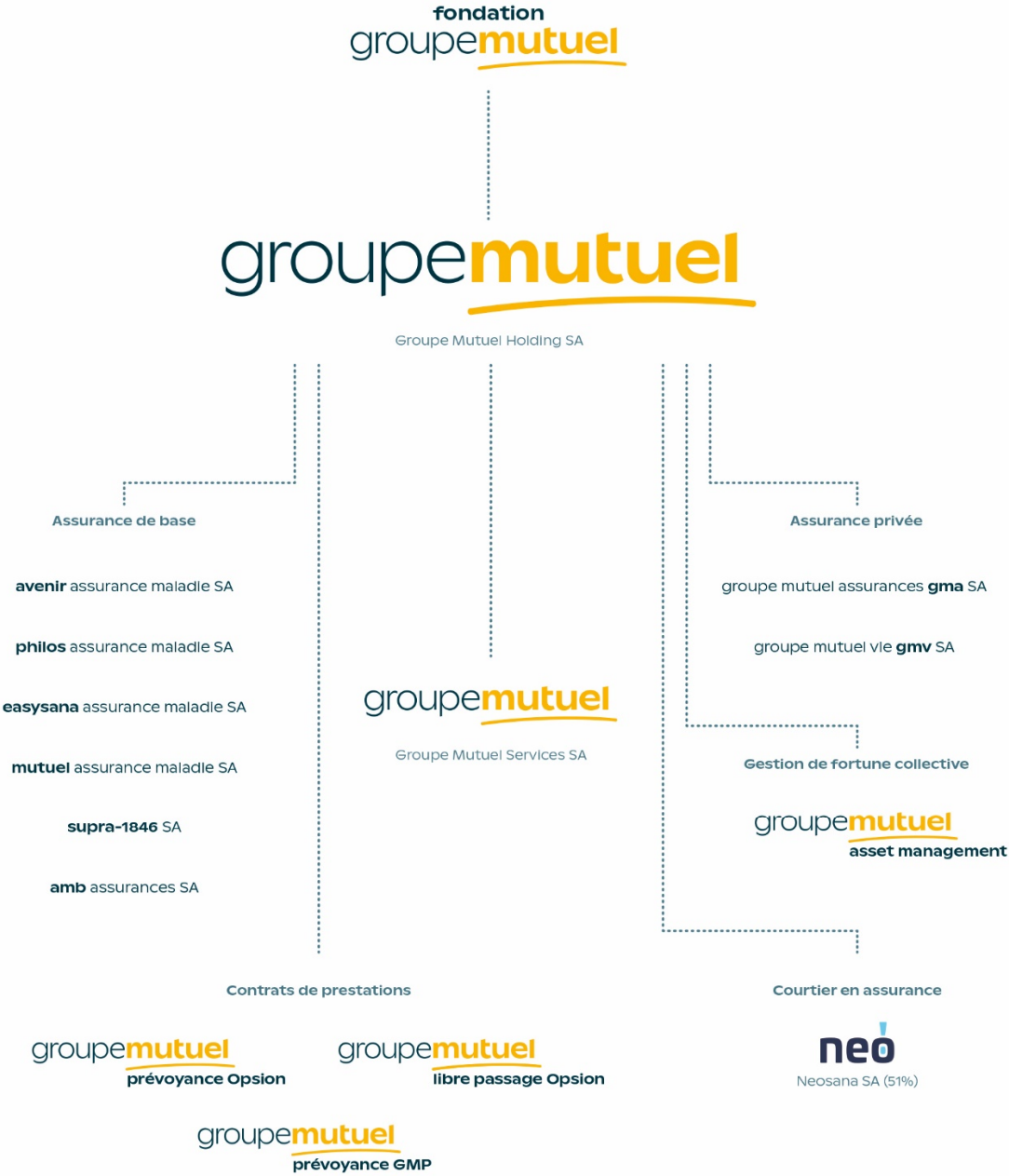
- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs de Groupe Mutuel Holding SA.



Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe. La société Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises de Groupe Mutuel Holding SA et sociétés tierces.



## Le Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

### Commissions spécialisées du conseil d'administration

#### Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

#### Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariat ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

#### Commission de rémunération et de nomination

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

## Les membres du Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2022

<sup>1</sup> Membre de la commission d'audit et des risques

<sup>2</sup> Membre de la commission projets stratégiques et innovation

<sup>3</sup> Membre de la commission de rémunération et de nomination

### **Karin Perraudin – Présidente**<sup>2</sup>

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président**<sup>3</sup>

Ingénieur agronome. Conseiller aux Etats de 2011 à 2019. Administrateur de sociétés.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire**<sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre**<sup>1,3</sup>

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

### **Jean-Blaise Conne – Membre**<sup>1</sup>

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

### **Charles Relecom – Membre**<sup>2</sup>

Master en sciences actuarielles et en mathématiques. Administrateur de sociétés.

### **Urs Schwaller – Membre**<sup>1,3</sup>

Docteur en droit. Avocat. Administrateur de sociétés.

### **Jürg E. Tschanz – Membre**<sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss SA.

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de 9 membres en 2022. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Les membres de la Direction générale en 2022

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Master en sciences économiques HEC.

### **Philippe Buthey – Technologie**

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

### **Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

### **Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit. Avocat.

**Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés**

Master en sciences économiques HEC.

**Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché**

Master en sciences économiques.

**Paul Rabaglia – Finances**

Master en sciences économiques HEC.

**Sophie Revaz – Prestations individuelles**

Master en droit. Avocate. Executive MBA.

**Cédric Scheiben – Distribution**

Executive MBA en services financiers et assurances.

## Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce Code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs de Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

## Systeme de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

## Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

## Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

# Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés de Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2022, le conseil d'administration de Avenir Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 102 217.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2022 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 582 297.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 399 750.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 698 388.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 84 960.-.

La part de Avenir Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 11,8%, soit CHF 421 411.-, dont CHF 82 156.- pour la plus importante.

# Gestion des capitaux

## Rétrospective

L'année 2022 a été rythmée par plusieurs événements majeurs. Si l'inflation a connu ses premiers frémissements à fin 2021, le début du conflit ukrainien a projeté celle-ci à des niveaux inconnus depuis des décennies. L'envolée du prix de l'énergie, la difficulté d'approvisionnement en matières premières, conséquence de la fermeture de la Chine, et le brutal retournement des politiques accommodantes des banques centrales ont pesé sur les marchés financiers. Plus tard dans l'année, les pressions sur les salaires suite à la baisse du pouvoir d'achat ont commencé à peser sur les marges bénéficiaires des entreprises. En fin d'année, la crainte d'une pénurie d'électricité et les risques de récession en Europe ont à nouveau mis les marchés sous pression. Tous ces facteurs ont créé une situation inédite : les différents types d'actifs en portefeuille ont subi des baisses importantes, faisant fi des gains de diversification habituellement connus. Les obligations, les actions, les fonds immobiliers ont enregistré des baisses de plus de 12%. Le seul élément positif que l'on puisse relever en 2022 est la fin du régime des taux d'intérêt négatifs en Suisse. Si le scénario de crise semble s'éloigner, comme le suggèrent plusieurs indicateurs économiques, les banques centrales sont encore craintives et plusieurs nouvelles hausses de taux sont attendues.

## Perspectives

Les grands jalons posés en 2022 devraient induire dès cette année une vaste évolution en faveur de la transition énergétique. Cela concerne non seulement la part du renouvelable dans le mix énergétique, mais également la décentralisation des systèmes électriques et l'électrification de la mobilité. Il est ainsi probable que le rythme des innovations va s'accélérer, touchant tous les secteurs industriels. D'importants investissements ont été alloués par les différents gouvernements et de grands projets d'infrastructure vont voir le jour. Cette nouvelle dynamique devrait soutenir de grands pans de l'économie et faire basculer l'intérêt des investisseurs vers le secteur industriel plutôt que celui de la technologie de l'information, leader des dernières années. La banque centrale américaine a confirmé que « les taux seront plus hauts pendant plus longtemps ». La politique monétaire des autres banques centrales devrait également rester restrictive en 2023. Malgré ces annonces, l'inflation devrait avoir connu son pic en fin d'année 2022, et hormis des facteurs exogènes, comme une expansion du conflit ukrainien hors des frontières du pays ou une dégradation marquée de l'environnement économique, les marchés devraient être de meilleure facture en 2023.

# Revue des états financiers

## Produits d'assurance

Avenir Assurance Maladie SA a terminé l'année 2022 sur un chiffre d'affaires net de 744,2 millions de francs, en baisse de 0,1% par rapport à l'année 2021.

## Charges d'assurance

Les coûts de la santé ont explosé en 2021. Selon les dernières données, ils ont augmenté de 6,3%. D'après les estimations à fin janvier 2023, les coûts de la santé ont augmenté, en 2022, de près de 3%. En trois ans, cela représente une hausse d'environ 10%, soit un peu plus de 3% par année ce qui représente également la moyenne de ces 20 dernières années. Le répit pour les payeurs de primes aura ainsi été de très courte durée. Il a clairement déjà pris fin l'an dernier et la tendance risque de se poursuivre cet automne.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 768,7 millions de francs, en hausse, de 4,4%, par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit 7,6 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 37 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (38,6 millions de francs en 2021); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 276,50 (CHF 287,10 en 2021).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 44,4 millions de francs pour l'exercice 2022, en légère hausse par rapport à l'année comparative. Avenir Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité, le conseil et la satisfaction client ; et entend continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 234,40 en 2021 à CHF 239,80 pour l'année 2022.

## Résultat des placements

Dans un contexte économique très volatil, le portefeuille titre de la caisse a connu une année 2022 pour le moins difficile avec une perte nette de près de 25,2 millions de francs. La provision pour risques liés aux placements créée lors d'années plus fastes a permis d'absorber partiellement ce revers. A cet effet, elle a été dissoute à hauteur de 15,6 millions de francs.

## Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2022 une perte de 41,3 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.



# Rapport financier

## Compte de résultat

- 17 Compte de résultat
- 18 Bilan
- 19 Tableau des flux de trésorerie
- 20 Tableau de variation des fonds propres

## Annexes aux comptes 2022

- 21 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 23 Compte de résultat par domaine d'activité
- 24 Explications relatives au compte de résultat
- 26 Explications relatives au bilan
- 28 Autres indications
- 29 Proposition d'utilisation du résultat
- 30 Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2022	2021
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>744 190 682</b>	<b>744 986 116</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	<b>2</b>	- 768 727 397	- 736 660 759
Variation des provisions techniques	<b>8</b>	7 533 049	55 203
Compensation des risques entre assureurs		36 965 034	38 619 477
Autres charges d'assurance		- 6 334 071	- 9 067 475
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 730 563 385</b>	<b>- 707 053 553</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 44 435 009</b>	<b>- 42 811 656</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>- 30 807 712</b>	<b>- 4 879 093</b>
Autres produits financiers		1 184	-
Autres charges financières		- 922 981	- 1 165 560
Produits sur les placements en capitaux	<b>4</b>	6 268 989	17 407 419
Charges sur les placements en capitaux	<b>4</b>	- 31 450 670	- 6 701 602
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		15 550 000	- 6 286 000
Autres produits d'exploitation	<b>9</b>	57 312	-
Autres charges d'exploitation	<b>9</b>	-	- 19 177 953
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 10 496 166</b>	<b>- 15 923 696</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 41 303 878</b>	<b>- 20 802 789</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
<b>Actifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Placements de capitaux	5	242 074 537	274 996 806
Comptes de régularisation	6	32 061 386	29 389 105
Créances	7	87 396 580	87 647 675
Liquidités		11 200 644	93 904 828
<b>Total des actifs</b>		<b>372 733 147</b>	<b>485 938 414</b>

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
<b>Passifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		124 590 530	146 693 110
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		50 126 350	48 826 560
Résultat de l'exercice		- 41 303 878	- 20 802 789
<b>Fonds propres</b>		<b>133 563 002</b>	<b>174 866 881</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	172 253 863	179 839 913
Autres provisions techniques	8	693 000	640 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	-	19 177 953
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	12 104 000	27 654 000
Comptes de régularisation	11	5 491 292	6 510 619
Dettes	12	48 627 989	77 249 048
<b>Fonds étrangers</b>		<b>239 170 145</b>	<b>311 071 533</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>372 733 147</b>	<b>485 938 414</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
<b>Résultat</b>	<b>- 41 303 878</b>	<b>- 20 802 789</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	28 720 393	- 7 373 509
Amortissements / revalorisations sur les créances	- 166 000	948 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 7 586 049	- 60 203
Modification des autres provisions techniques	53 000	5 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	- 19 177 953	19 177 953
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	- 15 550 000	6 286 000
Augmentation / diminution des créances	417 095	- 6 546 628
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 2 672 281	- 2 232 844
Augmentation / diminution des dettes	- 28 621 060	9 104 546
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 1 019 327	1 336 678
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>- 86 906 060</b>	<b>- 157 796</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	4 201 877	- 18 691 089
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>4 201 877</b>	<b>- 18 691 089</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 82 704 183</b>	<b>- 18 848 885</b>
Liquidités état initial 01.01.	93 904 828	112 753 712
Liquidités état final 31.12.	11 200 644	93 904 828
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 82 704 183</b>	<b>- 18 848 885</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>19 287</b>	<b>146 673 823</b>	<b>48 826 560</b>	<b>- 20 802 789</b>	<b>174 866 881</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	- 22 102 580	1 299 791	20 802 789	-
<b>Fonds propres au 01.01.2022</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>19 287</b>	<b>124 571 243</b>	<b>50 126 350</b>	<b>-</b>	<b>174 866 881</b>
Résultat annuel						- 41 303 878	- 41 303 878
<b>Fonds propres au 31.12.2022</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>19 287</b>	<b>124 571 243</b>	<b>50 126 350</b>	<b>- 41 303 878</b>	<b>133 563 002</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

# Annexe aux comptes 2022

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

### Modifications dans la présentation des comptes

Pour l'exercice en cours, les frais bancaires et postaux (2022 : CHF 731 729; 2021 : CHF 854 482) sont présentés dans les autres charges financières en lieu et place des frais d'acquisition et de gestion et les ristournes liées à l'activité d'assurance (2022 : CHF 5 117 942; 2021 : CHF 4 472 575) sont présentées en diminution des charges de sinistres et prestations en lieu et place des primes acquises pour propre compte.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

## **Liquidités**

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

## **Provisions techniques pour propre compte**

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

## **Autres provisions techniques**

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

## **Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

## **Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

## **Passifs de régularisation**

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

## **Compensation des risques**

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

## **Dettes**

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.



# Annexe aux comptes 2022

## Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	744 913 608	744 291 537	-0.5%	14 105 365	14 757 754	-4.4%	755 018 974	759 049 292	-0.5%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 384 621	- 1 994 946	-80.7%	- 384 621	- 1 994 946	-80.7%
Diminution des cotisations (*)	- 9 845 160	- 11 293 459	-12.8%	- 137 781	- 130 876	5.3%	- 9 982 941	- 11 424 335	-12.6%
Contributions à la réduction des primes	158 070 835	160 145 845	-1.3%	-	-	0.0%	158 070 835	160 145 845	-1.3%
Contributions liées à la santé	- 889 667	- 882 103	0.9%	-	-	0.0%	- 889 667	- 882 103	0.9%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-158 070 835	-160 145 845	-1.3%	-	-	0.0%	-158 070 835	-160 145 845	-1.3%
Autres produits d'exploitation	428 938	238 208	80.1%	-	-	0.0%	428 938	238 208	80.1%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>730 607 719</b>	<b>732 354 184</b>	<b>-0.2%</b>	<b>13 582 964</b>	<b>12 631 932</b>	<b>7.5%</b>	<b>744 190 682</b>	<b>744 986 116</b>	<b>-0.1%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 871 198 089	- 836 555 739	4.1%	- 10 543 259	- 9 392 369	12.3%	- 881 741 348	- 845 948 108	4.2%
Variation des provisions techniques pour propre compte	7 093 937	450 861	n/a	492 112	- 390 657	n/a	7 586 049	60 203	n/a
Participations	113 013 952	109 287 349	3.4%	-	-	0.0%	113 013 952	109 287 349	3.4%
Autres charges d'assurance	- 6 235 902	- 8 966 006	-30.4%	- 98 169	- 101 469	-3.3%	- 6 334 071	- 9 067 475	-30.1%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 53 000	- 5 000	n/a	- 53 000	- 5 000	n/a
Compensation des risques	36 965 034	38 619 477	-4.3%	-	-	0.0%	36 965 034	38 619 477	-4.3%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 720 361 069</b>	<b>- 697 164 058</b>	<b>3.3%</b>	<b>- 10 202 316</b>	<b>- 9 889 495</b>	<b>3.2%</b>	<b>- 730 563 385</b>	<b>- 707 053 553</b>	<b>3.3%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 42 270 033</b>	<b>- 40 858 861</b>	<b>3.5%</b>	<b>- 2 164 976</b>	<b>- 1 952 795</b>	<b>10.9%</b>	<b>- 44 435 009</b>	<b>- 42 811 656</b>	<b>3.8%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 762 631 102</b>	<b>- 738 022 919</b>	<b>3.3%</b>	<b>- 12 367 292</b>	<b>- 11 842 290</b>	<b>4.4%</b>	<b>- 774 998 394</b>	<b>- 749 865 209</b>	<b>3.4%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>- 32 023 384</b>	<b>- 5 668 736</b>	<b>464.9%</b>	<b>1 215 672</b>	<b>789 643</b>	<b>54.0%</b>	<b>- 30 807 712</b>	<b>- 4 879 093</b>	<b>n/a</b>
Autres produits financiers	1 012	-	n/a	173	-	n/a	1 184	-	n/a
Autres charges financières	- 788 406	- 1 086 549	-27.4%	- 134 574	- 79 010	70.3%	- 922 981	- 1 165 560	-20.8%
Produits sur les placements en capitaux	5 354 946	15 088 517	-64.5%	914 043	2 318 902	-60.6%	6 268 989	17 407 419	-64.0%
Charges sur les placements en capitaux	- 26 865 038	- 5 808 859	362.5%	- 4 585 632	- 892 743	413.7%	- 31 450 670	- 6 701 602	369.3%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	13 283 000	- 5 449 000	n/a	2 267 000	- 837 000	n/a	15 550 000	- 6 286 000	n/a
Autres produits d'exploitation	57 312	-	n/a	-	-	0.0%	57 312	-	n/a
Autres charges d'exploitation	-	- 19 177 953	n/a	-	-	0.0%	-	- 19 177 953	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 8 957 176</b>	<b>- 16 433 844</b>	<b>-45.5%</b>	<b>- 1 538 991</b>	<b>510 148</b>	<b>n/a</b>	<b>- 10 496 166</b>	<b>- 15 923 696</b>	<b>-34.1%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 40 980 559</b>	<b>- 22 102 580</b>	<b>85.4%</b>	<b>- 323 319</b>	<b>1 299 791</b>	<b>n/a</b>	<b>- 41 303 878</b>	<b>- 20 802 789</b>	<b>98.5%</b>

(\*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

# Annexe aux comptes 2022

## Explications relatives au compte de résultat

### 1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2022	2021	Variation
Primes brutes	755 018 974	759 049 292	- 4 030 318
Part aux excédents	- 384 621	- 1 994 946	1 610 325
Primes rétroactives	- 1 758 942	- 2 731 065	972 123
Amortissement sur cotisations	- 8 389 999	- 7 745 270	- 644 729
Variation de la provision "Ducroire"	166 000	- 948 000	1 114 000
Contributions à la réduction des primes	158 070 835	160 145 845	- 2 075 010
Contributions liées à la santé	- 889 667	- 882 103	- 7 564
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 158 070 835	- 160 145 845	2 075 010
Autres produits d'exploitation	428 938	238 208	190 730
<b>Total</b>	<b>744 190 682</b>	<b>744 986 116</b>	<b>- 795 434</b>

### 2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2022	2021	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 871 198 089	- 836 555 739	- 34 642 350
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	113 013 952	109 287 349	3 726 602
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 758 184 138</b>	<b>- 727 268 390</b>	<b>- 30 915 748</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>- 10 543 259</b>	<b>- 9 392 369</b>	<b>- 1 150 890</b>
<b>Total</b>	<b>- 768 727 397</b>	<b>- 736 660 759</b>	<b>- 32 066 638</b>

### 3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2022	2021	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 50 637 227	- 50 015 146	- 622 081
Frais de contentieux facturés	9 056 948	9 014 843	42 105
Autres frais administratifs	- 2 854 731	- 1 811 353	- 1 043 378
<b>Total</b>	<b>- 44 435 009</b>	<b>- 42 811 656</b>	<b>- 1 623 353</b>

#### Frais de gestion et d'administration par nature

	2022	2021	Variation
Publicité et marketing	- 2 719 632	- 1 910 485	- 809 147
Commissions	- 1 220 255	- 547 719	- 672 535
Frais d'exploitation divers	- 40 495 123	- 40 353 452	- 141 671
<b>Total</b>	<b>- 44 435 009</b>	<b>- 42 811 656</b>	<b>- 1 623 353</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Avenir Assurance Maladie SA.

### 4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 405 561	- 189 199	1 216 363
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 259 415	- 13 697 622	- 12 438 207
Actions	2 404 948	- 7 819 572	- 5 414 624
Autres placements	1 199 065	- 9 744 278	- 8 545 213
<b>Total</b>	<b>6 268 989</b>	<b>- 31 450 670</b>	<b>- 25 181 681</b>

## Résultats par catégorie

### en CHF

<b>Terrains et constructions</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Produits	1 367 486	1 352 129	15 357
Charges	- 189 199	- 247 266	58 067
Réévaluations	38 075	2 574 239	- 2 536 164
<b>Résultat</b>	<b>1 216 363</b>	<b>3 679 103</b>	<b>- 2 462 740</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Intérêts	996 723	1 106 405	- 109 682
Bénéfices réalisés	108 330	141 867	- 33 537
Pertes réalisées	- 376 767	- 216 027	- 160 739
Bénéfices non réalisés	154 362	313 581	- 159 219
Pertes non réalisées	- 13 301 866	- 2 336 649	- 10 965 217
Charges sur capitaux	- 18 990	- 22 635	3 646
<b>Résultat</b>	<b>- 12 438 207</b>	<b>- 1 013 459</b>	<b>- 11 424 749</b>

<b>Actions</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Dividendes	1 299 606	1 190 027	109 579
Bénéfices réalisés	206 761	727 562	- 520 800
Pertes réalisées	- 168 608	- 77 763	- 90 845
Bénéfices non réalisés	898 581	6 322 395	- 5 423 814
Pertes non réalisées	- 7 582 330	- 1 152 035	- 6 430 295
Charges sur capitaux	- 68 634	- 65 978	- 2 655
<b>Résultat</b>	<b>- 5 414 624</b>	<b>6 944 207</b>	<b>- 12 358 831</b>

<b>Autres placements</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Produits	658 566	496 525	162 041
Bénéfices réalisés	280 904	1 055 459	- 774 555
Pertes réalisées	- 1 281 073	- 671 932	- 609 141
Bénéfices non réalisés	259 596	2 127 230	- 1 867 635
Pertes non réalisées	- 7 956 358	- 1 434 418	- 6 521 940
Charges sur capitaux	- 506 848	- 476 899	- 29 949
<b>Résultat</b>	<b>- 8 545 213</b>	<b>1 095 965</b>	<b>- 9 641 178</b>

## Annexe aux comptes 2022

### Explications relatives au bilan

#### 5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur de marché au 31.12.2021	Variation
Terrains et constructions	25 313 674	25 263 000	50 674
Obligations et autres titres à revenu fixe	121 905 371	128 545 595	- 6 640 224
Actions	41 532 754	45 331 877	- 3 799 123
Instruments financiers dérivés - engagements	- 1 844 903	- 880 418	- 964 485
Actions	39 687 851	44 451 459	- 4 763 608
Liquidités affectées aux placements de capitaux	8 214 249	23 276 274	- 15 062 024
Liquidités pour couverture de contrats futures	1 846 715	868 807	977 908
Liquidités	10 060 964	24 145 081	- 14 084 116
Placements collectifs	45 123 712	52 291 672	- 7 167 960
Instruments financiers dérivés	- 17 036	-	- 17 036
Prêts	-	300 000	- 300 000
Autres placements	45 106 676	52 591 672	- 7 484 996
<b>Total</b>	<b>242 074 537</b>	<b>274 996 806</b>	<b>- 32 922 269</b>

Liquidités pour couverture de contrats futures : il s'agit de comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 18 contrats Euro Stoxx 50 et de 11 contrats SMI Future avec échéance au 17.03.2023 (au 31.12.2021: 4 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 18.03.2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2022		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 17 036	- 17 036
<b>Total</b>		-	- 17 036	- 17 036

#### 6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Intérêts courus	457 742	449 218	8 524
Compensation des risques à recevoir	28 295 279	24 530 119	3 765 160
Primes à facturer	1 003 581	2 258 578	- 1 254 997
Commissions payées d'avance	677 118	429 829	247 289
Autres actifs transitoires	1 627 666	1 721 362	- 93 696
<b>Total</b>	<b>32 061 386</b>	<b>29 389 105</b>	<b>2 672 281</b>

#### 7 Créances en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	86 089 487	85 312 390	777 097
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 14 679 000	- 14 845 000	166 000
Subsides à recevoir	9 838 232	10 786 333	- 948 101
Impôts anticipés	171 047	180 269	- 9 221
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	2 944 145	163 437	2 780 707
Créances coûts de tests COVID-19	2 055 381	5 085 010	- 3 029 629
Autres créances	977 287	965 236	12 052
<b>Total</b>	<b>87 396 580</b>	<b>87 647 675</b>	<b>- 251 095</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2022 se montent à CHF 17 650 486 (2021 : CHF 19 868 843).

**8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF**

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Attribution/ dissolution 2022</b>	<b>31.12.2022</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	178 795 291	7 093 937	171 701 354
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	1 044 621	492 112	552 509
<b>Total</b>	<b>179 839 913</b>	<b>7 586 049</b>	<b>172 253 863</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Attribution/ dissolution 2022</b>	<b>31.12.2022</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	640 000	- 53 000	693 000
<b>Total</b>	<b>640 000</b>	<b>- 53 000</b>	<b>693 000</b>

<b>Variation des provisions techniques</b>	<b>7 533 049</b>
--	------------------

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	179 246 152	450 861	178 795 291
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	653 964	- 390 657	1 044 621
<b>Total</b>	<b>179 900 116</b>	<b>60 203</b>	<b>179 839 913</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	635 000	- 5 000	640 000
<b>Total</b>	<b>635 000</b>	<b>- 5 000</b>	<b>640 000</b>

<b>Variation des provisions techniques</b>	<b>55 203</b>
--	---------------

**9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves en CHF**

	<b>31.12.2021</b>	<b>Utilisation 2022</b>	<b>Attribution/ dissolution 2022</b>	<b>31.12.2022</b>
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	19 177 953	19 120 641	57 312	-
<b>Total</b>	<b>19 177 953</b>	<b>19 120 641</b>	<b>57 312</b>	<b>-</b>

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

**10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF**

	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Variation</b>
Taux de provisionnement déterminé	5.00%	10.06%	
Placements de capitaux	242 074 537	274 996 806	- 32 922 269
Provision nécessaire	12 104 000	27 654 000	- 15 550 000
Provision au bilan	12 104 000	27 654 000	- 15 550 000

**11 Comptes de régularisation passif en CHF**

	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Variation</b>
Compensation des risques à payer	-	575 000	- 575 000
Commissions à payer	219 111	53 510	165 601
Autres passifs transitoires	5 272 181	5 882 109	- 609 928
<b>Total</b>	<b>5 491 292</b>	<b>6 510 619</b>	<b>- 1 019 327</b>

## 12 Dettes en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	311 935	638 818	- 326 883
Primes encaissées d'avance	38 862 376	31 850 030	7 012 346
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	2 359 037	24 362 405	- 22 003 368
Participations aux excédents	2 378 657	2 317 148	61 509
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	3 879 499	16 422 506	- 12 543 007
Subsides	482 248	487 003	- 4 755
Autres dettes	354 236	1 171 139	- 816 903
<b>Total</b>	<b>48 627 989</b>	<b>77 249 048</b>	<b>- 28 621 060</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2023.

### Engagements conditionnels

Avenir Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Avenir Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Annexe aux comptes 2022

### Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 41 303 878	- 20 802 789
<b>Résultat disponible</b>	<b>- 41 303 878</b>	<b>- 20 802 789</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	40 980 559	22 102 580
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	323 319	- 1 299 791
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



A l'Assemblée générale de  
**Avenir Assurance Maladie SA, Martigny**

Bâle, le 24 avril 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Avenir Assurance Maladie SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de variation des fonds propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 29) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



## Rapport d'activité 2022

Avenir Assurance Maladie SA

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA | Rue des Cèdres 5 | 1919 Martigny | 0848 803 111 / [groupemutuel.ch](http://groupemutuel.ch)



**Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie  
Fondation Collective Open Pension / Fondation Opcion Libre Passage